

## PROGRAMME DE FORMATION

### SSIAP 2

#### Recyclage Chef d'équipe des services sécurité incendie et assistance à personne

**Public visé :**

- Titulaire du diplôme SSIAP 2

**Prérequis d'accès à la formation :**

- Être titulaire du SSIAP 2. Avoir exercé dans la fonction au moins 1607 heures sur les dernières années. Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. Être titulaire du SST ou PSC1 en cours de validité (moins de 2 ans).

**Objectifs de la formation :**

- A l'issue de la formation, les participants auront remis à niveau leurs compétences de Chef d'équipe des services sécurité incendie et assistance à personne.

**Durée :**

- 2 jours soit 14 heures

**Nombre de participants :**

- Minimum 1 et maximum 8 participants par session

**Modalités pédagogiques :**

- Vidéoprojecteur, diaporamas, support de cours, vidéos et supports numérique contenant la réglementation
- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique

**Modalités d'évaluation :**

- Evaluation formative tout au long de la formation

**Formalisation à l'issue de la formation :**

- Attestation de la formation

**Dates et lieux de la formation :**

- A définir avec l'organisme de formation

Contenu de la formation :

**1 - Management de l'équipe de sécurité**

Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité  
Élaboration d'un planning de formation et de recyclage

**2 - Évaluation de l'équipe**

Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe  
Classement des documents  
Élaboration de fiches de contrôle de connaissances

**3 - Gestion du poste central de sécurité**

Être chef du poste central de sécurité en situation de crise  
Gérer une situation dégradée (en sous-groupe)

**4 - Mise en œuvre des moyens d'extinction**

Exercices d'extinction sur feux réels  
Protection individuelle

**5 – Organisation d'une séance de formation**